



De passage à Rivière-du-Loup Optilab: le ministre Barrette défend son projet

Publié le 9 mars 2017 à 17 h 39

Auteur : Jérôme Lévesque-Boucher

Le ministre de la Santé Gaétan Barrette était de passage au Centre hospitalier de Rivière-du-Loup, en fin d'après-midi, afin de faire le point sur le controversé projet Optilab. De toutes évidences, il sentait le besoin de mettre les pendules à l'heure.

Car on sait que les centrales syndicales ont été très critiques face au projet Optilab. Elles reprochent notamment au ministre de ne pas prêter attention aux potentielles pertes d'emplois et d'expertise en laboratoire. Ce à quoi le ministre a répondu que les pertes d'emploi devraient être très minimes, si ce n'est totalement inexistantes.

Il a cité en exemple la Côte-Nord qui n'aura pas à subir une seule perte d'emploi. Il en a aussi profité pour rassurer les citoyens sur le transport d'échantillons à Rimouski et sur la possible altération desdits échantillons. Il rappelle que ce type de transport se fait déjà.



Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, était accompagné du ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, Jean D'Amour

Pour le ministre, les centrales syndicales tirent inutilement la sonnette d'alarme. «C'est un peu l'essence du mouvement syndical au Québec, aujourd'hui. On noircit un tableau qui ne mérite pas d'être noirci. Ça me fait plaisir d'avoir cette conversation-là avec vous pour ramener les pendules à l'heure», a tranché Gaétan Barrette.

En outre, le ministre nous a confirmé que le service d'hémodialyse promis en novembre dernier serait accessible en 2018. Il nous a aussi précisé qu'il serait très semblable à celui de Montmagny, qui lui sert d'ailleurs d'exemple. Quant au CHSLD de Chauffailles, il a confirmé que la première pelletée de terre aurait officiellement lieu au printemps. Les bénéficiaires pourront vraisemblablement intégrer le bâtiment, là aussi, en 2018.

IMAGES: CHRISTIAN FRASER